



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2024_056

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	22
<i>Votants</i>	29
<i>Nombre de voix pour</i>	29
<i>Nombre de voix contre</i>	00
<i>Abstention</i>	00
<i>NPPV</i>	00

OBJET :

Convention d'aide à l'investissement de la CAF de l'Isère sous forme de prêt pour l'opération de rénovation énergétique de l'école du Tartaix et l'agrandissement du centre de loisirs

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet www.montbonnot.fr et inséré au registre des délibérations de la commune de Montbonnot-Saint-Martin le :

République
Département
Arrondissement
Canton de

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 038-213802499-20240924-01_01_2024_056-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 24 septembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 17 septembre 2024

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU – MM. Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT – MM. Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Christine CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), Mme Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA) - M. Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ) - M. Claude BAUSSAND (pouvoir à Dominique BONNET), M. Alexis ISAAC (pouvoir à Jean-Franck BARONI), M. Stéphane MOUNIER (pouvoir à Nadine HELLIETTE), M. Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Madame Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 12 décembre 2022, le Conseil municipal a sollicité une subvention auprès de divers organismes dont la CAF de l'Isère pour les travaux pour la rénovation énergétique de l'école du Tartaix et l'agrandissement du centre de loisirs.

La CAF de l'Isère a accordé une aide pour l'agrandissement du centre de loisirs répartie en deux conventions distinctes : à savoir une convention de subvention d'un montant de 75 000 €, signée de Monsieur le Maire ayant reçu délégation et une convention de prêt soumise au Conseil municipal d'un montant également de 50 000 €.

Cela représente 2.09 % du coût prévisionnel de l'opération retenue (2 390 000 €).

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention de prêt pour un montant de 50 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.



Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

Annexe : Convention de prêt